Déclaration préalable au Comité Social Territorial du 30 septembre 2025

Monsieur le Président,

C'est une situation totalement inédite que connait notre pays pour cette rentrée sociale.

10 septembre, 18 septembre, 2 octobre : en moins d'un mois, pour la 3ème fois, salariés du public et du privé, jeunes et retraités sont appelés à manifester et à faire grève contre la politique d'austérité du président de la République Emmanuel Macron.

On ne peut pas dire du gouvernement car s'il y a bien un 1er ministre, il n'y a toujours pas de gouvernement.

Les fonctionnaires sont comme toujours dans le viseur du président de la République et de son 1er ministre : ils sont trop nombreux, coutent trop cher, ne sont pas efficaces, ont trop de droits, sont trop souvent malades, sont responsables de la dette du pays…

Ce n'est donc pas assez de nous avoir smicardisé en imposant le gel du point d'indice, d'avoir augmenté notre temps de travail avec les 1607 heures, d'avoir favorisé la précarité avec la loi DUSSOPT, de nous frapper financièrement avec la journée de carence et la baisse d'indemnisation à 90% quand nous sommes malades…

Pour Emmanuel MACRON et Sébastien LECORNU, il faut aller encore plus loin dans les attaques contre notre droit à la santé, notre pouvoir d'achat, nos conditions de travail.

C'est pour cela que, dans le cadre de l'intersyndicale, la CGT dit : STOP !

Assez de régression sociale ! Assez de régression démocratique ! Assez d'austérité !

Assez des mesures d'austérité qui frappent au quotidien les agents du CNFPT : non remplacement des agents en arrêt maladie, déroulement de carrière freiné avec la non-nomination des agents promus ou lauréats de concours, entrave à un service public de qualité avec la baisse des rémunérations des intervenants…

Assez des mesures d'une austérité renforcée qui pourrait sortir du prochain rapport de la Cour des Comptes qui mène actuellement son audit sur l'établissement.

En effet, vu les déclarations dans la presse de son président, M. MOSCOVICI, qui donne des leçons d'austérité à tout le monde, on imagine d'avance le rapport de la Cour des Comptes sur le CNFPT.

La Cour des Comptes va certainement nous dire qu'il faut supprimer des postes, déployer l'Intelligence Artificielle pour supprimer ces postes, nous imposer de nouvelles missions comme la prise en charge des demandeurs d'emploi avec le dispositif Qualiopi, nous dire qu'on ne travaille

pas assez, nous dire qu'il ne faut pas remplacer les agents en arrêt maladie, qu'il faut freiner le déroulement de carrière, qu'il ne faut pas augmenter leur régime indemnitaire, qu'il faut baisser les rémunérations des intervenants, qu'il faut faire appel à des cabinets privés…

Bref : toujours les mêmes recettes, toujours la même logique : faire plus avec moins en étant moins payé.

Mais au fait, M. MOSCOVICI, peut-il-vous nous dire pourquoi il se précipite à la Cour des Comptes de Bruxelles si ce n'est pouvoir continuer à cumuler sa rémunération de magistrat de la cour des comptes et ses différentes retraites (ancien ministre, ancien député) jusqu'à 74 ans plutôt qu'à 69 ans en France ? Et c'est lui, M. MOSCOVICI, qui va nous dire que le CNFPT ne doit pas promouvoir les agents de catégorie C en catégorie B et les agents de catégorie B en A ?

Disons- le clairement : nous attendons du président du CNFPT et de sa direction générale qu'ils refusent de se plier à la chronique annoncée de ces mesures d'austérité de la Cour des Comptes et qu'ils les combattent.

Les agents du CNFPT, eux, sont déjà engagés dans la voie de ce combat.

Les agents du CNFPT n'en peuvent plus de ces leçons d'austérité. Les agents du CNFPT n'en peuvent plus de ces mesures d'austérité. C'est pourquoi, les agents du CNFPT sont nombreux à avoir répondu à l'appel des organisations syndicales en faisant grève et en manifestant les 10 et 18 septembre.

Nous les appelons à être encore plus nombreux dans la rue le 2 octobre. Nous les appelons à être encore plus nombreux en grève le 2 octobre.

Nous ne doutons pas que le président du CNFPT et la majorité du collège employeur partagent les revendications portées par l'intersyndicale.

Les discours c'est bien ; les actes, c'est mieux !

C'est pourquoi, pour mettre en accord leurs discours et leurs actes, nous appelons le président du CNFPT à renouer avec la mesure de son prédécesseur en 2010 : prendre part aux manifestations de l'intersyndicale les jours de grève et, en solidarité avec les agents de l'établissement, ne pas prélever les jours de grève !

Non aux mesures d'austérité de MACRON-LECORNU !

Non aux mesures d'austérité au CNFPT !

Non aux mesures d'austérité du prochain rapport de la Cour des Comptes sur le CNFPT !

Le 2 octobre :

Tous en grève !

Tous aux manifestations !